

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général – SG/SPES

Ecole nationale des techniciens de l'équipement

Décision n° 2009-01 du 26 juin 2009 relative à la réunion de la commission de sélection des stagiaires en cycle professionnel – option formation alternée à l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)

NOR : DEVK0915111S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Décide :

TITRE 1^{er}

En application de la décision ministérielle du 9 juin 2004 modifiée, relative à la constitution d'une commission de sélection, chargée de désigner les stagiaires techniciens supérieurs de l'équipement, lauréats des concours interne et externe, qui suivront une formation alternée entre leur service d'affectation et l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement (ENTE) pour l'année scolaire 2009-2010,

Article 1^{er}

Pour la sélection des stagiaires de l'année scolaire 2009-2010, la commission de sélection se réunira le 9 juillet 2009 au ministère de l'écologie.

Article 2

La commission de sélection est composée comme suit :
Président : Franck MUNDUBELTZ, secrétaire général de l'établissement de Valenciennes ;
Marc BELGRAND, chef de projets formation de l'établissement de Valenciennes ;
Joël WEITZ, adjoint au directeur des études de l'établissement d'Aix-en-Provence ;
Jany MENGUAL, enseignante chargée de projets de l'établissement d'Aix-en-Provence ;
Philippe AKUESON, professeur à l'école des mines de Douai ;
Pascal TONARELLI, directeur de la formation continue à l'université de Valenciennes Hainaut Cambrésis ;
Jean-Daniel VAZELLE, directeur du CETE Nord-Picardie ;
Jean-Marie DEMAGNY, responsable du service d'aménagement territorial de Beauvais à la DDEA de l'Oise.

Personnalités invitées :

Charles CAILLET, enseignant chargé de projets de l'établissement d'Aix-en-Provence ;
Gilles GAUTHIER, directeur du LRPC de Lyon ;
Muriel BENSALD, chef du bureau des personnels techniques ;
Jean-Christophe MORIZOT, chargé de mission des techniciens supérieurs de l'équipement.

Article final

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 26 juin 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :
*La chef du service du pilotage
et de l'évolution des services,*
C. ETAIX